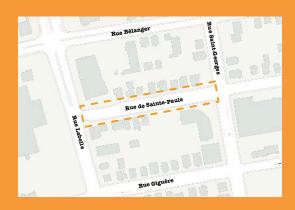
RÉSUMÉ DU PROJET

La Ville de Saint-Jérôme réalisera des travaux de réfection de la chaussée sur la rue de Sainte-Paule, entre le boulevard du Curé-Labelle et la rue Saint-Georges. Le projet inclut également des travaux de sécurisation de la zone scolaire autour de l'école Sainte-Paule.

Vous trouverez au verso le plan de la nouvelle configuration de la rue.





VOTRE
COLLABORATION
EST ESSENTIELLE
AUX ABORDS DU
CHANTIER AFIN
D'ASSURER LA
SÉCURITÉ DE TOUS!

- Respectez la signalisation, la limite de vitesse et les indications des signaleurs;
- Évitez les distractions au volant;
- Faites preuve de patience et de respect envers les travailleurs.



Abonnez-vous au service d'alertes afin de recevoir les avis importants!

vsj.ca/alertes

POUR PLUS D'INFORMATION: VSJ.CA/INFO-CHANTIERS 450 569-5000







RUE DE SAINTE-PAULE

TRAVAUX DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE



PÉRIODE DES TRAVAUX

Les travaux, qui seront réalisés durant l'été 2025, entraîneront une fermeture complète du tronçon de rue ciblé. Des chemins de détour seront identifiés pour assurer une circulation locale.

SURVEILLANCE DE CHANTIER

Un surveillant de chantier sera sur place tout au long des travaux. N'hésitez pas à lui poser des questions!

INVESTISSEMENT: 550000\$



ACCÈS À VOTRE PROPRIÉTÉ

L'accès à votre propriété sera maintenu en tout temps.

Durant les travaux d'excavation des conduites et les phases de bétonnage, la circulation automobile sera toutefois interdite dans certaines rues.

Les résidents concernés en seront informés à l'avance et pourront, si nécessaire, stationner leur véhicule dans les rues adjacentes.

REPÈRES D'ARPENTAGE

Des piquets d'arpentage seront posés à proximité de votre propriété ou sur celle-ci. Il est essentiel de ne pas les enlever ni de les déplacer, car ils fournissent des informations importantes. Ces piquets seront retirés dès la fin des travaux.

NUISANCES



Possible du lundi au vendredi, de 7 h à 18 h.

Poussière

• Des opérations d'arrosage seront réalisées au besoin.

ENTRÉES PRIVÉES



Nous vous conseillons de n'entreprendre aucuns travaux de pavage ou d'aménagement paysager avant la fin du chantier sur votre rue. La Ville s'engage à faire la réfection du gazon, de la chaussée, du pavé uni et autres revêtements de surface endommagés lors des travaux et à remettre les lieux dans leur état initial.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le calendrier des collectes pour votre secteur sera respecté pendant les travaux.

Placez vos bacs en bordure de rue, comme à l'habitude, avant 7 h le jour de la collecte.

Au besoin, l'entrepreneur les déplacera à l'extérieur du chantier pour qu'ils soient vidés.

AMÉNAGEMENTS PRÉVUS SUR L'EMPRISE MUNICIPALE

La nouvelle coupe de rue sera réalisée entièrement sur l'emprise municipale, sans empiéter sur les terrains privés.

Les aménagements pourraient toutefois modifier la longueur de certaines entrées charretières.

NOUVEAUX VÉGÉTAUX

De nouveaux végétaux, tels que des arbustes, des arbres et du gazon, pourraient être aménagés sur votre terrain. Nous comptons sur votre collaboration pour les entretenir et pour prendre les précautions nécessaires afin d'en assurer la conservation.

CHANGEMENT À LA CIRCULATION

La circulation sur la rue Sainte-Paule, entre le boulevard du Curé-Labelle et la rue Saint-Georges, deviendra à sens unique en direction est. Ce changement permanent a pour but de renforcer la sécurité dans le secteur, notamment à proximité de l'école Sainte-Paule. Merci de respecter cette nouvelle signalisation dès sa mise en place.

